

AAP RECYCLAGE DES PLASTIQUES, COMPOSITES ET ÉLASTOMÈRES

Description

Cet AAP s'inscrit dans la stratégie nationale « *Recyclabilité, recyclage et réincorporation des matériaux* » qui vise à accélérer le recyclage et la transition vers une économie circulaire. Il vise à accompagner les investissements nécessaires à l'industrialisation de nouvelles capacités de recyclage des plastiques, composites et élastomères.

Il comporte deux volets :

- *volet 1* : projets de recyclage chimique ou enzymatique ciblant des déchets plastiques, élastomères ou composites non recyclés et difficilement recyclables par voie mécanique ;
- *volet 2* : projets de recyclage mécanique des plastiques, élastomères et composites : processus de transformation des déchets en matière première de recyclage sans modifier la structure chimique des polymères qui la composent

Le présent AAP cible les déchets post-consommation ainsi que les déchets post-industriels.

Calendrier de mise en œuvre

Date de clôture : 29/04/2024 (15 heures)

Dates de relève :

- 08/01/2024 (15 heures)
- 29/04/2024 (15 heures)

Bénéficiaires

Entreprises seules ou en collaboration

Lien

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220406/appel-a-projets-national-recyclage-plastiques-composites-elastomeres>

Contact départemental

sp-france2030@tarn.gouv.fr